



COMMUNIQUE DE PRESSE
de Jacques MYARD
Député, président du groupe Cheval

Paris, le 14 novembre 2013

A/S : TVA équestre : chronique d'une catastrophe annoncée !

A leur demande, Jacques Myard a reçu Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Equitation (FFE), François Lucas, président du Comité régional d'équitation d'Ile-de-France, accompagnés d'Alain Bohan, président du Comité départemental de Seine-et -Marne ainsi que de Richard Breul, organisateur de la manifestation des clubs hippiques de ce jour .

Les présidents Serge Lecomte et Lucas ont rappelé que la décision du Gouvernement de supprimer le taux réduit de TVA pour les clubs équestres allait entraîner **une catastrophe économique d'ampleur, avec la certitude de perdre plus de 5000 emplois et l'obligation d'abattre 100 000 chevaux.**

Cette mesure guidée par le juridisme excessif de la Commission européenne et de la Cour de Justice de l'Union survient à un moment où l'impact de la modification des rythmes scolaires va également provoquer une baisse d'activité des clubs hippiques d'au moins 15 %.

Face à cette situation, Jacques Myard, président du Groupe cheval adresse une nouvelle demande aux ministres du budget et de l'agriculture compétents en la matière afin qu'ils reprennent ce dossier avec la Commission, non en développant des arguments juridiques mais en mettant en avant les graves difficultés de ce secteur d'activité et de la France au moment où l'ensemble de l'économie européenne est sur le point d'entrer en récession.

L'heure n'est plus aux arguties juridiques mais elle est à la survie d'une filière équestre, aujourd'hui en grand danger.

Le Gouvernement doit, en conséquence, rechercher une solution politique avec la Commission et l'inviter à retirer sa mise en demeure de manquement sur manquement du 21 novembre 2012 en raison des circonstances qui annoncent une catastrophe économique.